



**HAL**  
open science

## Licence Gestion - langue et sociétés du monde anglophone

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Gestion - langue et sociétés du monde anglophone. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036874

**HAL Id: hceres-02036874**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036874>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Gestion - Langue et sociétés du monde  
anglophone

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Gestion - Langue et sociétés du monde anglophone

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140007254

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Nanterre.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Au sein de l'offre de l'établissement, la licence *Économie - Gestion* propose en première (L1) et deuxième années (L2) plusieurs parcours d'enseignement en langues (anglais, allemand, espagnol...). Ces parcours respectifs aboutissent en troisième année (L3) à autant de mentions en *Économie - Langue* et de mentions en *Gestion - Langue*. Les étudiants accèdent en L1 à ces parcours en fonction de leurs résultats au Test d'Orientatation en Langue. La licence mention *Gestion - Langue et sociétés du monde anglophone* se présente donc comme une formation bi-disciplinaire organisée uniquement en troisième année (L3) sur les semestres 5 et 6. Son accès est sélectif (dossier et Test MESSAGE) et elle est ouverte uniquement à la formation initiale. Les enseignements en gestion ont pour objectifs la maîtrise des fondamentaux et des outils de la discipline tandis que ceux de langue visent un approfondissement de l'anglais économique et professionnel, et aussi de la connaissance du monde et de la culture anglophones. L'obtention de cette licence permet une insertion professionnelle ouverte sur l'international (attaché commercial export, assistant en marketing, en comptabilité ou en contrôle de gestion export, ressources humaines...). Elle permet un accès aux masters de gestion ou de langues de l'établissement.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Gestion - Langue et sociétés du monde anglophone* couvre les deux champs disciplinaires gestion et langues. Elle est portée conjointement par l'UFR de Sciences Économiques Gestion Mathématiques Informatique (SEGMI) et l'UFR Langues et Cultures Étrangères (LCE). Le dossier s'avère dans son ensemble mal renseigné. Il manque en particulier de clarté et est très imprécis sur de nombreux items. Ceci peut résulter principalement de la déclinaison de l'offre de formation en économie et gestion en une multitude de parcours et de mentions qui ne paraissent pas harmonisés. Les recommandations émises lors de la précédente évaluation n'ont été à ce sujet que partiellement suivies.

Cette mention constitue l'aboutissement d'un cursus pluridisciplinaire dont l'orientation se dessine dès l'intégration de la première année de licence (L1). Dans le cadre de la politique d'établissement, la structure des unités d'enseignement (UE) semestrielles a été uniformisée pour intégrer chaque année une UE personnalisée et une UE de préprofessionnalisation. Les enseignements proposés respectivement par les deux UFR assurent un bon niveau de culture générale, et l'acquisition d'une double compétence avec une progression continue et cohérente dans les deux champs disciplinaires, enrichie par les enseignements d'ouverture des nouvelles UE. Les 600 heures en présentiel sont assurées en totalité par des enseignants-chercheurs selon un rythme regroupant les cours de gestion en première moitié de semaine et les cours de langue en seconde moitié par groupes en travaux dirigés (TD) de 25 étudiants. Cette alternance est à l'UFR SEGMI potentiellement favorable à des regroupements et des mutualisations avec les autres mentions de licence relevant de la gestion, mais aucun élément du dossier ne semble toutefois le préciser. Le contrôle des connaissances est une combinaison classique de contrôle continu et d'examens terminaux. Pour l'obtention du diplôme, la compensation des résultats entre UE d'un même semestre a été depuis 2011 étendue à une compensation entre les deux semestres, qui évite les situations de passages décalés.

Dès la première année des licences bi-disciplinaires *Gestion - Langue*, les étudiants sont guidés tout au long de leur parcours dans le cadre du dispositif de l'établissement : tutorat, enseignements de méthodologie... L'accès à la L3 est sélectif, et à ce niveau l'aide à la réussite est sans objet. Il existe toutefois un accompagnement informel des étudiants par l'équipe enseignante. Un livret pédagogique leur est distribué en début d'année. Ils ont la possibilité de se réorienter vers l'obtention d'une licence *Langue et culture étrangères* (LCE) ou vers une licence d'études anglophones par équivalence en validant quelques unités d'enseignement supplémentaires. Le dossier est cependant très imprécis sur les matières concernées. Une équipe de deux enseignants et des agents administratifs sont par ailleurs dédiés à la mobilité internationale, et de nombreux accords d'échanges et conventions permettent d'effectuer tout ou partie de cette L3 à l'étranger. On regrettera le manque de détails sur les modalités et conditions, ainsi que l'absence de données statistiques sur les effectifs et les destinations des étudiants partants. L'accueil des étudiants handicapés est conforme aux obligations de l'établissement. Le cursus est exclusivement en formation initiale, il n'y a pas de dispositif particulier pour la formation continue.

Concernant l'insertion professionnelle, les étudiants ont la possibilité de s'adresser au Centre d'Accompagnement de Conseil d'Information et d'Orientation sur le Parcours personnalisé de l'Étudiant (CACIOPE), service commun de l'Université qui contribue également au module de préprofessionnalisation. Un forum des métiers est organisé annuellement. Au sein de cette mention donnant un accès clairement identifié à des métiers sur l'international, et à une poursuite d'études en master de gestion, de langues, ou en école de commerce, on peut regretter l'absence d'intervenants, notamment anglophones, du monde professionnel, et le caractère facultatif du stage. Excepté un taux de poursuite en master sur site étonnamment modéré de 14 à 37 % observé entre 2008 et 2011, il n'est indiqué aucune autre statistique sur le devenir et la réussite des cohortes d'étudiants diplômés ou non, quittant l'établissement après l'année de L3. L'Université s'est engagée à combler cette lacune avec le développement de son Observatoire de la Vie Étudiante.

La mention étant portée conjointement par les UFR SEGMI et LCE, deux équipes pédagogiques spécifiques assurent respectivement pour la gestion et pour les langues les enseignements et le suivi des étudiants. Le système de pilotage n'est pas formellement décrit : le responsable de la mention est un enseignant-chercheur de l'UFR LCE, mais il n'est pas fait mention d'une structure qui fédérerait les deux équipes. Plus généralement, des échanges entre équipes pédagogiques des nombreuses autres mentions bi-disciplinaires de L3 en économie ou en gestion ne semblent pas envisagés. Le système d'évaluation des enseignements est propre à chaque UFR : discussions informelles, questionnaires soumis aux étudiants dont les résultats ne sont pas renseignés dans le dossier. L'absence d'un conseil de perfectionnement ne permet pas d'intégrer les informations obtenues. La connaissance de la population des étudiants en L3 est cependant satisfaisante, montrant un effectif de 68 inscrits en 2011 en augmentation de 65 % depuis 2007-2008, et un taux de réussite compris entre 73 % et 88 %.

- Points forts :
  - Forte cohérence pluridisciplinaire des enseignements en gestion et en langue, qui sont enrichis par une dimension culture et connaissance du monde anglophone valorisante pour les étudiants.
  - Nombreuses possibilités de poursuite d'études en master accessibles avec cette double compétence.
  - Projet articulé sur la politique d'établissement, avec la création d'unités de préprofessionnalisation et de parcours personnalisé proposant des enseignements d'ouverture.
- Points faibles :
  - Dossier manquant de clarté et très imprécis sur de nombreux points.
  - Caractère facultatif du stage, non valorisé par l'obtention d'ECTS.
  - Présence quasi nulle de professionnels anglophones ou impliqués dans les relations internationales.
  - Absence de pilotage formel fédérant les équipes pédagogiques.
  - Suivi statistique des étudiants après la licence très lacunaire.
  - Mutualisations avec les autres mentions insuffisamment développées.
  - Manque d'informations sur la mobilité internationale.

## Recommandations pour l'établissement

Pour étoffer l'acquisition de compétences professionnelles au sein de cette licence de *Gestion - Langues*, il serait utile de renforcer la présence d'intervenants venant du monde professionnel, et surtout de valoriser par des ECTS le stage en le rendant obligatoire, de préférence dans un pays ou une structure favorisant l'immersion dans un environnement anglophone. Il conviendrait également d'instaurer un pilotage conjoint par la mise en place d'un conseil de perfectionnement qui réunirait formellement les équipes pédagogiques des deux UFR, harmoniserait les procédures d'évaluation des enseignements, assurerait un meilleur suivi des étudiants en s'appropriant les données que produira l'Observatoire de la Vie Étudiante. Enfin, il convient d'insister sur la réflexion qu'il serait opportun d'engager sur le recentrage de l'offre de licence *Économie/Gestion - Langues* foisonnante autour d'un nombre de mentions plus réduit en troisième année.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement

**Responsable de la formation :**

**NOM Prénom** MARREC Brigitte

**Email** [marrec@u-paris10.fr](mailto:marrec@u-paris10.fr)

**1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »**

**Appréciation  
 globale**

L'appréciation globale de la formation est positive concernant le projet pédagogique ; nous remercions les experts pour la précision de leur évaluation. Nous apportons ci-dessous quelques éléments de réponse et commentaires pour mieux compléter le dossier.

- (§3) Réorientations : l'obtention du « bloc anglais » en L1 ou L2 de la Licence Economie-Gestion/Anglais permet d'obtenir une équivalence totale de la L1 ou L2 LLCE Anglais. L'obtention du « bloc anglais » de la Licence Gestion/Anglais (L3) permet d'obtenir une équivalence partielle de la L3 LLCE Anglais. La Licence LLCE Anglais sera obtenue en totalité si l'étudiant valide les 2 EC fondamentales de littérature britannique et les 2 EC fondamentales de littérature américaine de L3, ainsi que, au choix : les 2 EC fondamentales de traduction *ou* les 2 EC fondamentales de linguistique de L3.

**Points forts**

Nous remercions les experts pour leur travail et les conseils apportés. Nous accorderons toute notre attention à valoriser ces points forts dans les années à venir.

**Points faibles**

- Mutualisations : tous les enseignements du « bloc gestion » des Licences Gestion-Langues (anglais, espagnol ou allemand) sont mutualisés avec ceux de la Licence de Gestion.
- Stages : nous avons, il est vrai, fait le choix au niveau des L3 Gestion et Gestion-Langues de ne pas rendre le stage obligatoire ; il n'est que vivement recommandé. Nous justifions ce choix pensant que le stage est plus intéressant dans son contenu pour des étudiants de Master 1. Par ailleurs, le calendrier de la L3 ne libère que trois mois l'été, ce qui est court. Les étudiants de M1 ont, eux, un calendrier particulier et adapté leur permettant de partir en stage dès le mois d'avril et d'effectuer ainsi un stage d'une durée de 6 mois. Le stage est obligatoire en M : 6 ECTS pour le stage en Master 1 Business & Management et 24 ECTS pour le stage en Master 2 Management Stratégique et International. Ces deux Masters, ouverts à l'international, sont des poursuites d'études

cohérentes pour les étudiants de L3 Gestion-Anglais (et Gestion-Langues en général), et les étudiants effectuent fréquemment leur stage à l'étranger.

- Professionnels : comme il l'a été précisé plus haut, le « bloc gestion » de la Licence de Gestion est intégralement mutualisé avec les autres Licences de Gestion-Langues. Les enseignements de gestion sont assurés pour le tiers (au minimum) par des professionnels (comptabilité, droit du travail, culture générale, culture et management, gestion de projet. Concernant l'intervention de professionnels anglophones dans ce cadre (« bloc gestion » mutualisé) : des étudiants non-anglicistes pourraient avoir les plus grandes difficultés à suivre un cours dans une langue qu'ils maîtrisent insuffisamment et ce dispositif pourrait s'avérer facteur d'échec. Quant au « bloc anglais » de la Licence Gestion-Anglais, au niveau L, l'accent est mis sur l'acquisition d'une compétence linguistique et d'une connaissance du monde anglo-saxon orientées vers la professionnalisation, mais encore généraliste ; c'est là un socle considéré comme nécessaire à une professionnalisation qui monte en puissance au niveau M.
- Le suivi des étudiants et l'évaluation systématique des enseignements vont être mis en place au niveau de l'Etablissement.
- Mobilité internationale : comme il l'a été indiqué dans le dossier, un agent administratif chargé des relations internationales vient d'être recruté cette année dans l'UFR. Pour les années antérieures, nous avons souligné les grandes tendances de la mobilité étudiante en ce qui concerne les destinations. Fournir des statistiques précises sur les effectifs requiert une logistique dont nous ne disposons pas. Pour l'année 2012-2013 cependant, sur 23 étudiants de gestion-anglais : 7 sont partis aux US, 5 en Asie, 2 en Turquie, 1 au Royaume-Uni ; à l'exception de 2 étudiants partis pour la totalité de l'année universitaire, tous sont restés un semestre (le 1er semestre généralement). Les enseignants de gestion veillent à ce que le choix des cours dans l'université d'accueil soit en cohérence avec le cursus nanterrois.

## 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

- ⤴ Pour les raisons évoquées précédemment, nous souhaitons garder le statut facultatif actuel du stage en L, et le stage obligatoire, valorisé par des ECTS et de préférence en pays anglophone en M.
- ⤴ Nous avons opté pour des mentions, plutôt que des parcours, parce que cela nous semble donner une plus grande visibilité aux diverses langues que nous offrons, et permettre une meilleure lisibilité du diplôme que nous accordons. L'inscription de la langue sur le parchemin nous paraît essentielle. Peut-être est-il nécessaire de souligner à nouveau que le « bloc gestion » est commun à la Licence de Gestion et aux Licences de Gestion-Langues. Une pluralité de mentions ne signifie pas une absence de mutualisation.
- ⤴ Un comité de pilotage formalisé, commun à toutes les mentions *Gestion* et *Gestion-Langues* est effectivement souhaitable et pourra être institutionnalisé sans difficulté. Il comprendra les responsables de formation, des enseignants, et des professionnels. Ce comité permettra de maintenir efficacement le lien entre les diverses mentions des Licences de Gestion et de

Gestion-Langues, et améliorera son côté professionnalisant.

### 3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous nous félicitons du A pour le projet pédagogique et espérons avoir répondu le mieux possible aux commentaires des évaluateurs pour améliorer éventuellement les notes obtenues sur les autres critères, qui seraient alors plus en accord avec la réputation de la formation et les points valorisés dans l'évaluation. Le « B » des dispositifs d'aide à la réussite nous surprend quelque peu après avoir lu dans l'appréciation globale §3 : « L'accès à la L3 est sélectif, et à ce niveau l'aide à la réussite est sans objet ». Nous renouvelons nos remerciements aux experts.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

